



## **CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES**

**Séance du 16 juin 2020**

En application des dispositions légales, le Conseil communal porte à la connaissance des électeurs et électrices les décisions prises dans sa séance du 16 juin 2020.

Le Conseil communal a :

a) Actes communaux soumis à approbation cantonale

- **adopté le règlement amendé relatif à l'allocation des recettes liées aux taxes à percevoir en application de la loi sur les auberges et débits de boissons (LADB) au fonds de prévention de l'alcoolisme.**

b) Décisions susceptibles de référendum

- **approuvé le préavis 08/2020 sur le réaménagement et stabilisation des berges du ruisseau du Vaugueny ;**
- **approuvé le préavis 11/2020 sur l'acquisition de la parcelle RF N° 143 et des bâtiments sis sur ladite parcelle, N°s ECA 232 et 326 à la Route de la Croix-Blanche 9, 1066 Epalinges ;**
- **approuvé le préavis 14/2020 demandant un crédit de construction pour la mise en place de la zone 30 km/h dans le secteur des Tuileries ;**
- **approuvé le préavis 15/2020 demandant un crédit de construction pour les travaux d'entretien et de réfection du réseau routier ;**
- **approuvé le préavis 16/2020 demandant un crédit de construction pour les travaux de construction de collecteurs EC/EU en système séparatif.**

c) Autres décisions

- **élu M. Fabien Loi Zedda en qualité de Président du Conseil communal 2020-2021 ;**
- **élu M. Laurent Balsiger et Mme Mirka Aeschbacher en qualité de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> vice-présidents ;**
- **élu Mme Laoreta Halili-Zili et M. Esteem Okoro en qualité de scrutateurs ;**
- **élu Mme Anne-Marie Fischer et M. Georges Auberson en qualité de scrutateurs suppléants ;**
- **élu MM. Anton Epp et Ernest Corbaz en tant que membre et membre suppléant à la Commission des finances (CoFin) ;**
- **élu M. Mustafa Taskale en tant que membre suppléant à la Commission d'urbanisme et des constructions ;**
- **élu Mmes Chantal Good et Marisa Dürst et MM. Enzo Santacroce, Martin Chevallaz, Marco Caffaro, Vincent von Siebenthal, Bernard Thoney et Serge Dudan en qualité de membres de la Commission de gestion 2020 ;**
- **élu Mme Anne-Catherine Doyer et MM. Alexander Omuku, Michael Crottaz, Horacio Herrera et Philippe Koch en qualité de membres suppléants de la Commission de gestion 2020 ;**
- **accepté la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Guillaume Graf demandant l'installation de défibrillateurs sur le territoire communal ;**

- **accepté la réponse de la Municipalité aux postulats de MM. les Conseillers communaux Erich Dürst et Enzo Santacroce relatifs au soutien financier des voyages d'études de fin de scolarité selon le choix du moyen de transport, ainsi qu'à la création d'une commission thématique environnement et climat au sein des classes secondaires ;**
- **accepté le rapport de gestion 2019 de la Municipalité ;**
- **accepté le rapport de la Commission de gestion 2019 ;**
- **accepté les comptes de la Municipalité arrêtés au 31 décembre 2019 ;**
- **accepté le rapport de la Commission des finances 2019 ;**
- **pris acte de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Patrizia Vinciguerra demandant un état des lieux et sa stratégie relative à la création de potagers urbains ;**
- **pris acte de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. le Conseiller communal Erich Dürst lui demandant de préciser sa stratégie pour préserver et promouvoir la biodiversité sur la commune ;**
- **pris acte de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Christelle Despont lui demandant un état des lieux sur les mesures prises dans le cadre de la charte des jardins ;**
- **pris acte de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. le Conseiller communal Patrick Assal demandant des explications sur les raisons pour lesquelles le projet de réfection de la salle des spectacles est présenté avant la réponse à sa motion.**

En outre, le Conseil communal a :

- **pris note du rapport annuel de la Commission d'intégration Suisses - Etrangers (CISEE) établi par Mme la Conseillère communale Marisa Dürst;**
- **pris note du rapport annuel de la Commission d'urbanisme et des constructions établi par M. le Conseiller communal Jérôme Urio ;**
- **entendu le vœu de M. le Conseiller communal Horacio Herrera demandant qu'une assurance soit mise au budget si les défibrillateurs devaient être installés dans des lieux publics ;**
- **pris note du retrait du rapport de la Municipalité sur le postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Häusel relatif au devenir de la ferme Collet ;**
- **entendu le vœu de M. le Conseiller communal Félix Schmidt demandant à la Municipalité d'élaborer un projet global pour les cyclistes dans le secteur des Tuileries ;**
- **entendu le vœu de M. le Conseiller communal Patrick Assal demandant à la Municipalité d'enlever le statut de bordier autorisé au chemin des Roches, auquel il a été répondu ;**
- **entendu le vœu de M. le Conseiller communal Jean-Pierre Michaud demandant à la Municipalité qu'elle étudie l'opportunité d'installer plus de revêtements phono absorbants sur le territoire communal ;**
- **entendu le vœu de Mme la Conseillère communale Patrizia Vinciguerra demandant à la Municipalité que les communications dans le Palinzard informent sur l'existence du Club des jardiniers, des jardins familiaux de la Girarde, du sens d'un jardin urbain et des possibilités de soutien que la commune offre pour un projet allant dans ce sens ;**
- **entendu le vœu de Mme la Conseillère communale Patrizia Vinciguerra pour qu'un jardin urbain, même éphémère, puisse être aménagé si possible en partie sur l'espace public ;**
- **reçu la motion de MM. les Conseillers communaux Jean-Pierre Michaud et Laurent Balsiger sur la valorisation des nouvelles réserves à bâtir et la transformation des bâtiments existants afin de favoriser l'accueil de nouveaux habitants ;**

- **entendu le vœu de M. le Conseiller communal Félix Schmidt demandant à la Municipalité une réflexion sur la période que nous venons de traverser sur le plan du service public, plus particulièrement sur la transition numérique ;**
- **accepté la proposition du Président du Conseil communal, M. Nicolas Häusel, de verser le montant de CHF 2000.- alloué à la sortie extra muros du Conseil communal à la Fondation Mère Sofia.**

\* \* \* \*

Les différents documents relatifs aux décisions prises par le Conseil communal peuvent être consultés au Greffe municipal.

En ce qui concerne les objets susceptibles de référendum en matière communale, le référendum doit être annoncé par écrit à la Municipalité dans un délai de dix jours (art. 110 al. 1 LEDP). Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis ; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art. 110 al. 3 LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte de signatures prévu à l'art. 110 al. 3 LEDP (art. 110a al. 1 LEDP). Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il sera prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il sera prolongé de 10 jours (art. 110a al. 1 et 105 1bis et 1ter par analogie).

Pour les objets soumis à l'approbation cantonale, dès la publication de l'approbation cantonale dans la FAO, les délais sont de :

- 10 jours pour l'annonce d'un référendum
- 20 jours en cas de recours auprès de la Cour constitutionnelle

Epalinges, le 18 juin 2020

LE CONSEIL COMMUNAL